

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
Commission Territoriale Nouvelle Aquitaine

	Comité de Pétanque & Jeu Provençal De la Vienne Siège Social : Mairie 4, rue de la poste 86800 ST JULIEN L'ARS	
---	---	---

Chère Présidente, cher Président,

Conformément à l'article 7 des statuts du comité, nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra :

Le samedi 28 novembre 2026 à partir de 9h00
Salle des fêtes LES MIRANES
7 rue Marguerite Yourcenar
VENDEUVRE

9h00 /9h30 : émargement et remise des dossiers aux sociétés convoquées

9h30 : Ordre du jour

- Allocution de Mme le Maire de la Trimouille
- Allocution de la Présidente du Comité Départemental
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2024
- Présentation du règlement intérieur
- Vote du règlement intérieur
- Rapport moral de la secrétaire sportive et projection 2026
- Rapport financier de la trésorière
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation du rapport financier
- Rapport des présidents des diverses commissions : Sportive, Féminine, Jeunes, Vétérans, Arbitrage, Inter-Entreprises, Discipline, Informatique, Handicap

12h00 : Repas en commun

14 heures : reprise des travaux

- Rapport des présidents des diverses commissions et projection 2026 : Sportive, Féminine, Jeunes, Vétérans, Arbitrage, Inter-Entreprises, Discipline, Informatique, Handicap
- Budget prévisionnel 2026 et fiche financière
- Approbation du budget prévisionnel

Pause de 15 minutes.

Composition du Comité

- Présentation et élection des candidat(e)s
- Questions diverses

Un vin d'honneur offert par le comité, clôturera cette journée

Nous vous rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un membre du comité directeur du club, muni d'un pouvoir régulier, sans quoi une amende sera affligée au club.

Si vous voulez que des questions diverses soient traitées, nous vous invitons à nous envoyer par écrit, vos suggestions et questions, jusqu'au 8 novembre, soit quinze jours avant l'assemblée générale, celles-ci auront priorité.

Dans l'attente de vous rencontrer à l'occasion de cette assemblée générale, nous vous prions d'agréer, cher(e)président(e), l'expression de nos sentiments amicaux et sportifs.

St Julien l'Ars le 13 octobre 2026

La Présidente

Lydia GRIMAULT